

# Dans New Delhi assoiffée, une bataille pour l'eau

En pleine canicule, le réseau défaillant de la capitale indienne ne parvient plus à alimenter tous les quartiers

NEW DELHI - correspondante

Des dizaines de bidons, jerricans, seaux en plastique s'entassent des deux côtés de la rue principale de Vivekanand Camp, à la lisière du quartier chic de Chanakyapuri, dans le sud de New Delhi. Ils ont été déposés par les habitants la veille ou dès l'aube. L'eau n'arrive plus dans ce quartier informel, alors que le thermomètre dans la capitale indienne n'est quasi pas descendu en dessous de 43 °C depuis la mi-mai, avec des pointes jusqu'à 52 °C. La mégapole connaît la plus longue canicule de son histoire. Un camion-citerne du gouvernement passe ici deux fois par jour.

Dès son arrivée à 6 h 30, il est pris d'assaut par des jeunes qui se bousculent et se battent pour grimper sur le toit et installer leurs tuyaux. En bas, un autre membre de la famille remplit les contenants. En une demi-heure, l'affaire est pliée, hommes, femmes s'engouffrent dans les minuscules ruelles, pour acheminer jusqu'à leur logis leurs précieux baquets. Le quartier est doté d'une pompe commune, mais elle est à sec.

Pushpa, 36 ans, est née dans le bidonville, de parents arrivés du Népal. Elle habite dans une maisonnette en briques, deux pièces sur deux étages, sans fenêtres, sans robinet d'eau, mais avec télévision et appareil pour rafraîchir l'air. La mère de famille préfère ne pas donner son nom, car elle travaille à son parti

comme cuisinière dans une ambassade non loin. Elle craint que l'arrivée des médias ne pousse les autorités à les mettre dehors, elle et toute sa famille.

## La vaisselle à même le sol

Ce camp illégal, comme la capitale indienne en compte des dizaines, s'est développé il y a plus de vingt-cinq ans avec l'arrivée de migrants des régions voisines, trop pauvres pour se loger ailleurs. Le contraste avec l'environnement immédiat est saisissant. Le périmètre des ambassades est un écrin de verdure, de jardins luxuriants, de piscines, de pelouses fraîchement arrosées où l'eau coule sans interruption aux robinets.

Un peu plus loin, Sanjay Camp, un lacis de ruelles desservant des centaines de maisonnettes et de commerces de poche, est aussi alimenté par des camions-citernes. Les connexions rudimentaires au réseau d'eau souterrain ne suffisent pas à assurer les besoins.

Sur un tabouret, une femme remplit péniblement des seaux. Il

n'y a pas de pression. «L'eau peut venir plusieurs fois par jour, mais on ne l'utilise pas pour boire, ni pour la cuisine», dit-elle, dans une ruelle où les uns font la vaisselle à même le sol, les autres la lessive ou leur toilette. Le camp est informel, mais la plupart des maisons, raccordées au réseau électrique possèdent un compteur.

La canicule historique qui frappe New Delhi et ses 25 millions d'habitants vient aggraver une crise structurelle de l'eau et amplifier les inégalités. La capitale indienne, et son réseau de canalisations ancien, mal entretenu, ne parvient pas à répondre à la demande d'une population en constante augmentation. Résultat : quelle que soit la saison, l'eau est acheminée par intermittence et elle n'est pas potable.

Dans les quartiers huppés, les habitants parviennent à contourner les difficultés et bénéficient d'une alimentation en continu, grâce à des réservoirs placés sous les immeubles et d'une qualité de l'eau améliorée par des appareils

## Menace sur le château d'eau himalayen

Les quelque 1,89 milliard de personnes qui dépendent de la fonte des neiges de l'Himalaya pour leur approvisionnement en eau font face à un risque «très sérieux» de pénurie en 2024, en raison de la baisse de l'enneigement. C'est la conclusion d'un rapport du Centre international pour le développement intégré des montagnes, rendu public lundi 17 juin. Le quart du débit total des 12 grands bassins fluviaux de la région dépend du volume de neige dans l'Himalaya et l'Hindu Kuch. Or, les scientifiques ont mesuré une réduction du temps de présence de la neige au sol d'un cinquième cet hiver.

## Dès son arrivée à 6 h 30, le camion-citerne est pris d'assaut par des jeunes qui se battent pour grimper sur le toit et installer leurs tuyaux

de filtration, mais les résidents des quartiers pauvres subissent intermittence, pénurie et piètre qualité de la ressource. «L'accès à l'eau est profondément inégalitaire à Delhi. La localisation dans la ville et le statut régularisé ou non de l'habitat sont des facteurs prépondérants de discriminations», résume Marie-Hélène Zerah, directrice de recherche à l'Institut de recherche pour le développement.

Depuis le début de l'été, la gestion de l'eau est un défi quotidien pour les autorités. La capitale puise 60 % de sa ressource dans la rivière Yamuna, au niveau extrêmement bas, partagée entre plusieurs Etats, notamment l'Himalaya Pradesh et l'Haryana. Le reste provient des nappes phréatiques, d'un barrage et du Gange.

Le gouvernement de Delhi accuse ses voisins – des concurrents politiques – d'assoiffer volontairement la capitale et a saisi la Cour suprême pour les obliger à libérer davantage d'eau. La plus haute ju-

ridiction indienne a rappelé tout le monde à l'ordre et souligné l'incapacité du gouvernement de Delhi à lutter contre la mafia des camions-citernes et contre le gaspillage de l'eau. Près de 50 % de la ressource est en effet volée par les trafiquants ou perdue en raison de la vétusté des canalisations.

A Sangam Vihar, l'un des quartiers les plus denses de la mégapole, un mixte d'habitat légal et illégal, l'eau est devenue un business. Durant la saison chaude, d'avril à octobre, une partie du réseau de distribution d'eau est à sec, contraignant les habitants à faire appel à des distributeurs privés. Du matin au soir, un ballet de camions-citernes vient encombrer les rues poussiéreuses débordant de passants, de rickshaws, d'animaux, de vendeurs ambulants, pour remplir d'énormes réservoirs en plastique de 1000 litres à 3000 litres qui chauffent au soleil au pied des immeubles.

## Protéger les canalisations

Au milieu de ce capharnaüm urbain, Udayveer Singh, 60 ans, possède quatre buffles et produit du lait qu'il écoule auprès du voisinage. Il dépense en eau 5000 roupies (l'équivalent de 55 euros) pour la famille et 7000 roupies pour les bêtes. «Le gouvernement envoie parfois des camions, mais c'est très irrégulier, donc il faut acheter l'eau à des privés qui nous vendent 1200 roupies les 3000 litres d'eau. On fait ce qu'on peut pour survivre, mais l'activité n'est plus rentable», témoigne-t-il.

Rajni Biki habite avec ses quatre enfants dans un immeuble desservi un jour sur deux, pendant deux heures, avec une pression très basse. Elle se lève à 3 heures du matin, pour remplir des bidons nécessaires au lendemain.

La situation est si tendue que la ministre de l'eau de Delhi, Atishi Marlena Singh, a demandé à la police, dimanche 16 juin, de déployer du personnel afin de patrouiller et de protéger les principales canalisations pendant les quinze prochains jours. Elle avait déjà ordonné à l'instance régulatrice de l'eau d'imposer des amendes de 2000 roupies à ceux qui gaspillent l'eau en lavant les voitures.

Le département météorologique indien a émis une alerte rouge à Delhi pour le 18 juin. Le thermomètre devrait dépasser 45 degrés, 6 degrés de plus que la normale. La veille, certaines stations ont enregistré des pics à 46,9 °C avec un resenti de 50 degrés, compte tenu du taux d'humidité.

New Delhi n'est pas un cas isolé. Tout le nord de l'Inde est affecté par la canicule et la sécheresse. Dans l'Himalaya, de nombreux villages de l'Uttarakhand sont ravitaillés par camions. «L'été venu, l'eau devient une denrée aussi précieuse que l'or en Inde», note la Banque mondiale, qui rappelle que le pays compte 18 % de la population mondiale, mais seulement 4 % de ses ressources en eau», ce qui en fait l'un des pays du monde les plus touchés par le stress hydrique. ■

SOPHIE LANDRIN

# Le Monde Highsnobiety



HIGHSNOBIETY NOT IN PARIS  
19-23 JUIN  
15 RUE DU LOUVRE, PARIS

## Lutte contre le réchauffement : vers un procès contre TotalEnergies et EDF

La cour d'appel de Paris a jugé recevable le recours d'ONG exigeant que les grandes entreprises adoptent des stratégies plus vertueuses

La décision était guettée aussi bien par les associations de défense de l'environnement que par les grands groupes français. Dans des arrêts rendus mardi 18 juin, la cour d'appel de Paris a jugé recevables les actions intentées par plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) contre TotalEnergies et EDF sur le fondement de la loi sur le devoir de vigilance des multinationales au regard des risques humains et environnementaux liés à leurs activités.

C'est la première fois que la nouvelle chambre 5-12 de la cour d'appel, créée pour faire face à l'émergence de contentieux liés au devoir de vigilance et à la responsabilité écologique des entreprises, rendait des décisions. La chambre a cassé les jugements rendus en première instance (les associations avaient été déboutées) et ouvre la voie à un examen au fond des requêtes. «Sous réserve d'un éventuel pourvoi en cassation, le débat sur le bien-fondé des mesures sollicitées va pouvoir se tenir devant le tribunal judiciaire de Paris», expose la chambre. Dans une troisième affaire, la cour a, en revanche, confirmé l'irrecevabilité de l'action des ONG à l'encontre d'une ex-filiale de Suez au Chili.

### Devoir de vigilance

«C'est une grande victoire pour la justice climatique», se félicite Sébastien Mabile, spécialiste du devoir de vigilance et avocat des requérants dans le dossier TotalEnergies. Il y aura un procès au fond sur la responsabilité de TotalEnergies dans le réchauffement climatique. En janvier 2020, une coalition d'ONG (Notre affaire à tous, Sherpa, Amnesty International France, France Nature Environne-

## Une quinzaine d'actions de ce type ont été engagées ces dernières années. Mais les résultats restent jusqu'ici limités

ment...) et de collectivités (Paris, New York, Grenoble...) avait assigné en justice la compagnie pétrolière sur la base de la loi sur le devoir de vigilance, pour la contraindre à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de manière à se conformer à l'objectif de l'accord de Paris de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Dans une décision rendue en juillet 2023, le tribunal judiciaire de Paris avait déclaré l'action irrecevable, estimant que les requérants n'avaient pas respecté la «phase de dialogue» nécessaire avant de saisir la justice. La cour d'appel infirme ce jugement, estimant que «l'interpellation» avait été «suffisante». Outre les associations, la chambre a déclaré recevable l'action de la Ville de Paris. «Identifiée comme relevant d'un indice d'exposition aux risques climatiques très fort avec un dépassement de plus de 2 °C», la cour estime qu'elle est fondée à «soutenir des actions engagées devant le tribunal judiciaire de Paris visant à lutter contre le réchauffement».

Contacté, TotalEnergies indique que le groupe «démontrera devant le tribunal que la compagnie élabore, publie et met en œuvre chaque année un plan conforme aux exigences de la loi sur le devoir

de vigilance». Avant le jugement, la major française évoquait «une décision en droit qui sera importante pour toutes les entreprises soumises à la loi sur le devoir de vigilance». Egalement sollicité, EDF n'a pas souhaité commenter l'arrêt de la cour d'appel. Le groupe est accusé de ne pas avoir consulté les populations autochtones de la communauté d'Union Hidalgo, au Mexique, où l'énergéticien prévoyait d'implanter un parc éolien géant, avant de renoncer au projet.

Pionnière, la loi relative au devoir de vigilance impose depuis 2017 aux sociétés de plus de 5000 salariés en France (ou de plus de 10000 dans le monde), de mettre en œuvre un plan de vigilance destiné à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves aux droits humains, à la santé et à l'environnement qui pourraient résulter de leurs activités et de celles de leurs filiales, fournisseurs et sous-traitants. Elle est de plus en plus utilisée par les ONG pour contraindre les multinationales à être plus vertueuses.

Une quinzaine d'actions ont été engagées ces dernières années. Outre les trois affaires jugées mardi, des ONG visent également TotalEnergies pour son mégaprojet pétrolier en Ouganda ; Casino, pour des faits de déforestation ; BNP Paribas, pour son financement des énergies fossiles ; ou encore Danone et les géants de l'agroalimentaire, pour leur contribution à la pollution plastique. Mais les résultats restent limités. Pour l'heure, un seul dossier a abouti et il ne concerne pas l'environnement : La Poste a été condamnée en 2023 dans une affaire impliquant l'emploi de sans-papiers par des sous-traitants. ■

STÉPHANE MANDARD